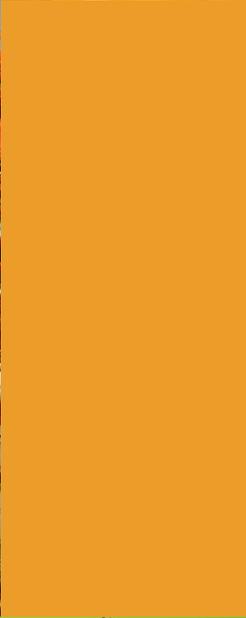




RAPPORT  
D'ACTIVITÉ



*Votre santé  
n'est l'ambition*

*Votre santé  
notre ambition*



**Gérard COTELLON**  
Directeur général  
de l'ARS La Réunion

# ÉDITO

L'année 2024 restera une étape fondatrice pour notre système de santé à La Réunion. Elle marque l'an 1 de la mise en œuvre du nouveau Projet Régional de Santé 2023-2033, fruit d'une large consultation qui a mobilisé élus, professionnels, associations et usagers. Ce travail collectif témoigne d'une conviction partagée : améliorer la santé et l'inclusion sociale des Réunionnais exige une action résolue, concertée et durable.

Je veux d'abord remercier chaleureusement toutes les équipes de l'ARS, qui portent avec engagement et professionnalisme la mission exigeante qui nous est confiée. Je veux aussi saluer l'ensemble des établissements de santé, du secteur médico-social et tous les opérateurs qui, au quotidien, répondent à nos appels à projets et contribuent à la performance de notre système de soins et d'accompagnement. Leur mobilisation est le socle de nos avancées.

Nous bénéficions, tout au long de ce chemin, du soutien constant de l'État, qui accompagne le déploiement du Projet Régional de Santé et finance un plan de rattrapage indispensable en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Cet appui structurel nous permet d'accroître l'offre médico-sociale, de renforcer l'école inclusive et d'améliorer la qualité de vie des aînés.

2024 a également vu la mise en place des Instances Territoriales de Concertation en Santé (ITCS). Véritable outil de proximité, elles incarnent notre volonté d'inscrire la politique de santé au plus près des réalités de terrain, en lien direct avec les responsables politiques locaux et avec la population. Elles constituent une avancée démocratique majeure et un levier opérationnel pour traduire le Projet Régional de Santé dans chaque commune et chaque bassin de vie.

La dynamique engagée est forte. Elle s'appuie sur la diversité de nos partenaires et sur la vitalité des initiatives locales. Elle nous oblige aussi : à maintenir le cap de la cohésion, à évaluer en permanence nos résultats, à rester à l'écoute des besoins de la population.

Ce rapport d'activité 2024 illustre la richesse des actions menées et la solidité d'un projet partagé. Il trace une perspective ambitieuse : construire, année après année, un système de santé plus juste, plus inclusif et plus performant, au service de tous les Réunionnais.

# SOMMAIRE

**05**

## L'ARS La Réunion en bref

Missions et organisation  
Gouvernance et démocratie en santé  
Pilotage interne

**13**

## Prévenir et protéger

Veille et sécurité sanitaires  
Lutte antivectorielle  
Santé-environnement  
Qualité et sécurité des soins



**27**

## Agir pour la santé de tous

Nutrition, sport-santé, diabète  
Lutte contre les cancers  
Santé de la femme, du couple et de l'enfant  
Sensibilisation au don d'organes  
Santé mentale et addictions  
Label " Culture et Santé "  
Qualité de vie et santé des personnes âgées  
Accompagnement des personnes vivant avec un handicap



**39**

## Développer et coordonner les soins

Offre de soins et coordination territoriale  
Formation des professionnels de santé  
Numérique en santé  
Observations de l'état de santé de la population

**49**

## Projet Régional de Santé La Réunion 2023-2033

Comité de suivi et priorités 2024-2025  
Instances territoriales de concertation en santé



# L'ARS LA RÉUNION EN BREF



Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Agence Régionale de Santé La Réunion est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de la politique de santé sur le territoire. Sous tutelle des ministères des affaires sociales et de la santé, c'est un établissement public doté de l'autonomie administrative et financière.

# MISSIONS ET ORGANISATION



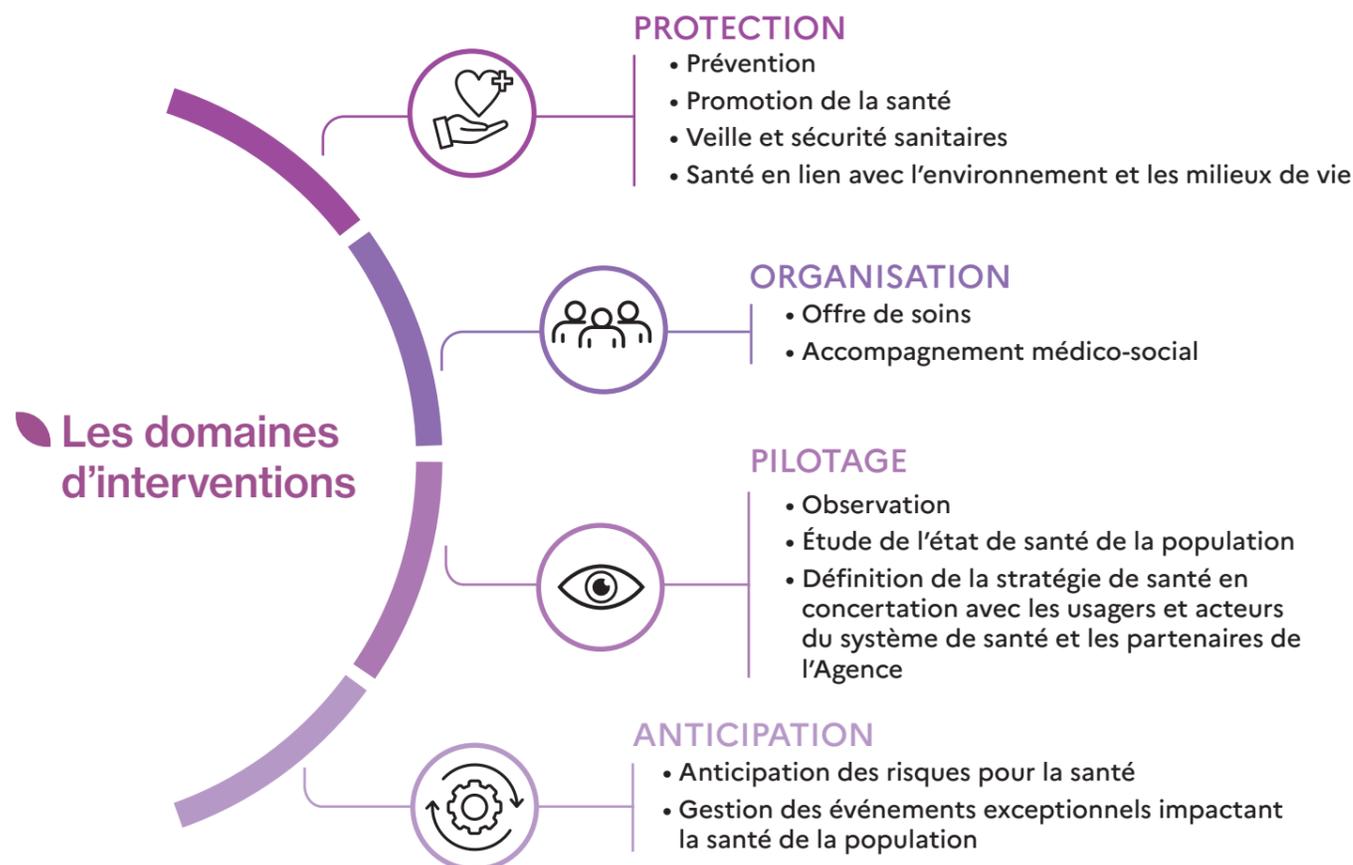
## Deux missions

### Piloter la santé publique en région :

- La veille et la sécurité sanitaires, ainsi que l'observation de la santé
- La définition, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé
- L'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en liaison avec le préfet

### Réguler l'offre de santé en région afin de mieux répondre aux besoins et de garantir l'efficacité du système de santé :

- L'autorisation, le contrôle et le financement des établissements et services de santé et médico-sociaux
- L'accompagnement de la répartition de l'offre pour un meilleur accès aux soins et aux services
- La contribution à la maîtrise des dépenses de santé



# GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE EN SANTÉ

## Le Conseil d'administration

Principale instance de gouvernance, le Conseil d'administration approuve le budget de l'ARS, et émet un avis sur le Projet Régional de Santé et le projet de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ainsi que sur les résultats des actions menées par l'Agence.

Présidé par le préfet de La Réunion, il se compose de 19 membres, dont des représentants :

- de l'État
- de l'Assurance Maladie
- des collectivités locales
- des associations d'usagers
- y siègent également des personnalités qualifiées.



## La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

Instance de la démocratie en santé, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) regroupe les représentants des acteurs de la santé et des usagers, des élus et les principales institutions contribuant à la santé. La CRSA participe, au travers de ses avis et recommandations, à la co-construction de la politique de santé et compte 5 commissions spécialisées dans les domaines :

- des droits des usagers
- des accompagnements médico-sociaux
- de la prévention
- de l'organisation des soins
- de la santé mentale.

## La commission régionale de coordination ARS/Assurance Maladie

Cette commission s'assure de la cohérence et de la complémentarité de l'action locale de l'ARS et de l'Assurance Maladie au regard des priorités de la politique nationale de santé et des enjeux de protection sociale et de maîtrise des dépenses de santé.



## L'ARS en chiffres



# 275

**AGENTS**  
(40% de femmes et 60% d'hommes)

# 49

ans

**ÂGE MÉDIAN DES AGENTS**

# 34

**RECRUTEMENTS**  
(23 femmes et 11 hommes)



# 204

**AGENTS**  
ayant suivi une formation



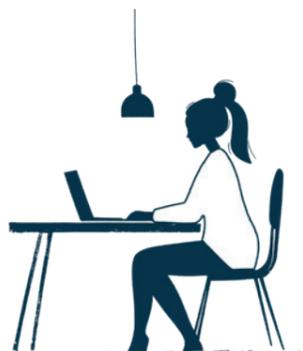
# 85,35%

**INDEX ÉGALITÉ**  
professionnelle femme/homme

*Cet index mesure chaque année le niveau des inégalités femme/homme dans la fonction publique. Il doit être supérieur à 75%.*

# 154

**TÉLÉTRAVAILLEURS**



## Politique handicap

L'ARS La Réunion a affirmé son engagement en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes vivant avec un handicap, en signant une convention triennale avec le Fond pour l'Insertion des Personnels Handicapés dans la Fonction Publique (FIPHFP). Dotée d'un budget de 228 000 €, cette démarche s'articule autour de cinq axes : recrutement, maintien dans l'emploi, reclassement, formation des agents et tuteurs, et sensibilisation de l'ensemble du personnel.

Taux d'emploi direct des travailleurs en situation de handicap :  
**7,17%** en 2024  
(5,43% en 2023 / seuil légal : 6%).

## ► Médecine du travail

- 181 visites médicales effectuées
- 73 contre-indications
- 40 absences ou reports de rendez-vous
- 108 agents déclarés aptes



## ► Inspection santé et sécurité au travail (IGAS)

Une inspectrice santé et sécurité au travail, rattachée à l'IGAS a inspecté l'ARS La Réunion du 4 au 22 novembre 2024. Le réseau de prévention, en lien avec la DRHAG, a préparé et accompagné cette mission sur l'ensemble des sites. À la suite des rapports remis, des actions correctives ont été engagées pour améliorer la prévention et les conditions de travail.

## ► Vers la transition énergétique

En 2024, l'ARS La Réunion a engagé deux chantiers concrets pour réduire son impact environnemental :

- Remplacement complet des luminaires sur le site de Brassens par des équipements à faible consommation, luminosité variable et extinction automatique.
- Remplacement de 7 véhicules thermiques par des modèles électriques, avec installation de bornes de recharge.

Deux actions fortes qui marquent le début d'une transition durable, appelée à se poursuivre.



# BUDGET 2024 DE L'ARS LA RÉUNION

## Budget principal

	Autorisations d'Engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
<b>Budget Principal</b>	<b>27 530 604 €</b>	<b>27 542 683 €</b>
Personnel	23 892 292 €	23 892 292 €
Fonctionnement	2 681 911 €	2 687 399 €
Investissement	956 402 €	962 992 €

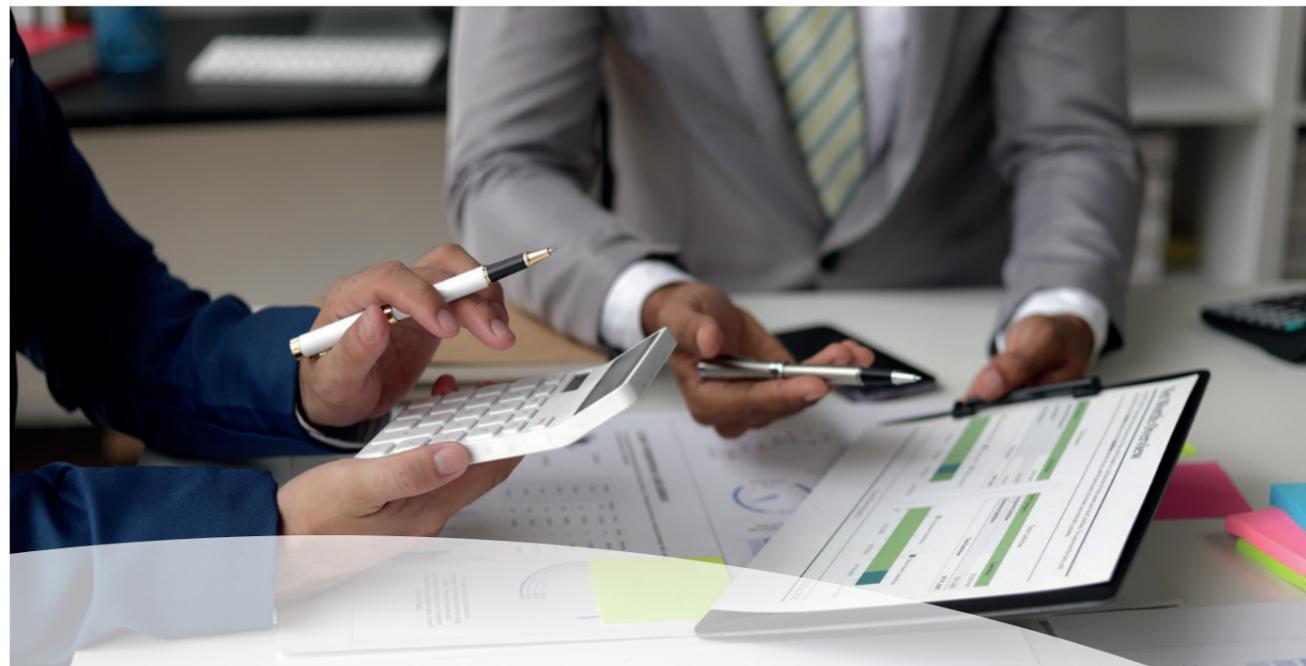
## Budget annexe

Le budget annexe, essentiellement constitué du Fonds d'Intervention Régional, supporte :

- Les charges de fonctionnement (hors personnels) directement rattachables à des actions de santé publique (lutte antivectorielle, fonctionnement de la promotion de la santé)
- L'intervention en soutien des opérateurs de santé pour la prévention, la coordination des parcours, l'aide aux activités de soin, la permanence des soins.

	Autorisations d'Engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
<b>Budget Annexe</b>	<b>140 188 292 €</b>	<b>131 719 049 €</b>
Fonctionnement	2 088 634 €	1 690 486 €
Intervention	127 226 198 €	129 141 696 €
dont PAI*	10 873 460 €	886 867 €

\* Plans d'Aide à l'Investissement, alimentés par la Caisse Nationale Solidarité Autonomie (CNSA) pour le développement et la mise à niveau des équipements médico-sociaux en faveur des personnes âgées et personnes vivant avec un handicap.



# PRÉVENIR & PROTÉGER



L'ARS identifie précocement les risques et en organise la prise en charge. Elle pilote la gestion des crises et des situations exceptionnelles.

# VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRES



## RÉCEPTION DE SIGNAUX ET D'ALERTES

### Signalements reçus en 2024

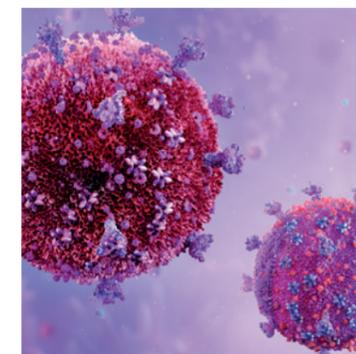
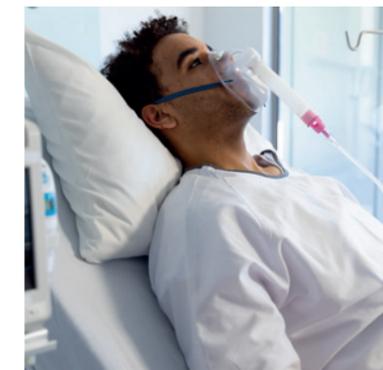
Thématiques	Nombre
Maladies à Déclaration Obligatoire	595
Pathologies sous surveillance	93
Événements indésirables graves liés aux soins	156
Événements indésirables	161
Situations exceptionnelles et événements météorologiques	2
Exposition environnementale	2
Autres	6
<b>Total</b>	<b>1 015</b>

### Maladies sous surveillance

Pathologie	Nombre de signalements reçus
Coqueluche	63
Gale	5
Gastroentérite aiguë	3
Infection invasive à streptocoque	1
Intoxication au CO	1
Infection respiratoire aiguë	11
Lèpre	1
Salmonellose isolée	1
Autres (parvovirus, typhus murin, impétigo...)	7

### Maladies à Déclaration Obligatoire

Pathologie	Nombre de signalements reçus
Chikungunya	51
Choléra	5
Covid-19	1
Diphtérie	5
Fièvre typhoïde et paratyphoïde	2
Hépatite A	22
Hépatite B	1
Infection invasive à méningocoque	7
Infection par le VIH	1
Légionellose	10
Leptospirose	318
Listériose	5
Mésotéliome	2
Orthopoxvirose dont variole	3
Paludisme d'importation	46
Suspicion de Maladie de Creutzfeldt Jacob	2
Toxi-infection alimentaire collective	55
Tuberculose	59



# GESTION D'ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

## Cyclone Belal

En janvier 2024, La Réunion a été frappée par le cyclone Belal, suivi de la tempête Candice. Rafales à plus de 200 km/h, houle de 12 mètres : des conditions extrêmes qui ont conduit, pour la première fois, au déclenchement de l'alerte violette. L'ARS a immédiatement activé son centre de crise dans le cadre du plan ORSEC.

Le cyclone a laissé des traces : 4 décès, des dégâts sur un établissement de soins à l'Est, et de fortes perturbations du réseau d'eau potable dues aux coupures d'électricité. Jusqu'à 330 000 personnes ont été privées d'eau, même si la plupart des rétablissements sont intervenus en moins de 72 heures, grâce à la mobilisation des opérateurs et des services publics. L'ARS a joué un rôle clé pour coordonner la remise en eau priorisée des réseaux, et veiller, avec l'appui du laboratoire de contrôle sanitaire, au retour rapide d'une eau de qualité au robinet.

Ce double épisode climatique a donné lieu à un retour d'expérience piloté par la Préfecture. Il a permis d'identifier plusieurs axes de progrès : meilleure préparation des réseaux (groupes

électrogènes), coordination renforcée entre les acteurs et sensibilisation de la population à la culture du risque (stockage, sobriété, anticipation).



## Soutien sanitaire à Mayotte après le cyclone Chido

Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a durement touché Mayotte, perturbant fortement son système de santé. En tant qu'ARS de zone de défense, l'ARS La Réunion s'est immédiatement mobilisée pour appuyer l'ARS Mayotte, en lien avec les établissements réunionnais, le ministère de la Santé et sous la coordination du préfet de La Réunion.

La cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire (CRAPS) a été activée dès le 15 décembre et jusqu'au 31 janvier 2025. Son action a couvert plusieurs volets clés :

- Acheminement de 373 m<sup>3</sup> de matériel médical et produits de santé vers Mayotte.
- Organisation des évacuations sanitaires : 155 patients, dont 93 dialysés, ont été accueillis à La Réunion.
- Accueil et coordination de l'envoi de 226 renforts humains, dont plus de 70 venus de La Réunion, en soutien de Santé publique France
- Mise en place d'un soutien médico-psychologique : plus de 5 600 interventions menées, tant à Mayotte qu'à La Réunion.



## Des équipes engagées

L'ensemble des services supports (affaires générales, ressources humaines, informatique...) s'est mobilisé dans la réponse aux cyclones : appui aux cellules de crise, gestion des navettes pour acheminer les renforts, hébergements, remise en état des sites et sécurisation des locaux et outils...

C'est leur engagement, comme celui de tous les personnels de l'ARS, qui permet de maintenir la continuité des missions pendant et après les périodes de crises sanitaires, et de répondre aux besoins de la population réunionnaise.

# PRÉPARATION À LA CRISE

## Préparation aux catastrophes naturelles

- Révision du **volet sanitaire des plans ORSEC** (Cyclone, Électro-secours, Volcan) sous la coordination de l'État-major de zone.
- Participation aux travaux de Météo France sur les **impacts sanitaires des fortes chaleurs** dans les territoires ultramarins, en lien avec Santé publique France.
- Appui aux 6 Communautés professionnelles territoriales de santé pour la transmission de leur « **plan ville** » organisant la mobilisation des professionnels de santé de ville en cas de situation sanitaire exceptionnelle.

## Participation aux exercices ORSEC/ORSAN

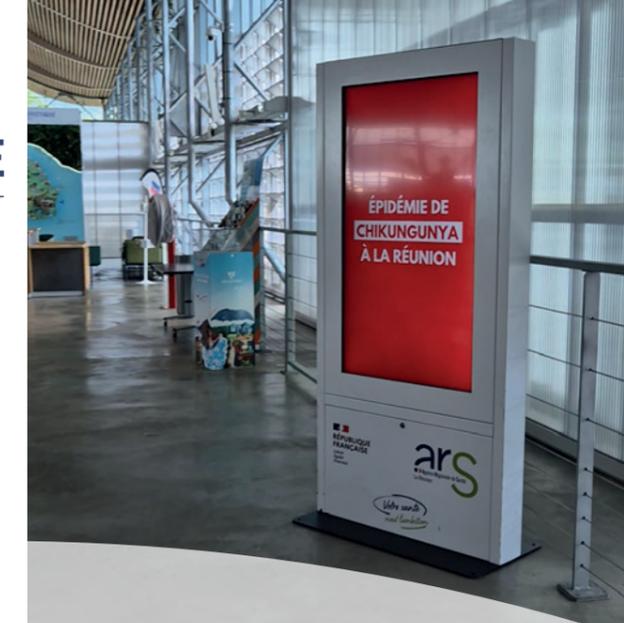
- Exercice **Cyber attaque Santé** : Préfecture, ARS La Réunion, Groupe Hospitalier de Territoire (GHT).
- Exercice **Prise d'otage de masse** : Dispositif spécifique ORSEC (DSO) Aéroport Roland Garros
- Exercice de mobilisation des moyens tactiques avec la **base aérienne 181**
- **Cyclonex** : préparation au DSO Cyclone



## Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : engagement de l'ARS La Réunion

Dans le cadre des JOP 2024, La Réunion a accueilli en juin la flamme olympique. Mobilisée aux côtés de la Préfecture, l'ARS a veillé à l'organisation de la sécurité sanitaire de l'événement, grâce à une préparation concertée avec les équipes de soins, d'urgence et de terrain, dont le SAMU.

En juillet, 4 techniciens sanitaires du service de lutte antivectorielle ont été envoyés en renfort auprès de l'ARS Île-de-France pour appuyer la prévention des maladies vectorielles.



## Déploiement de bornes numériques à l'aéroport Roland Garros

Début 2024, l'ARS a installé deux bornes d'information à l'aéroport Roland Garros, situées dans les zones départ et arrivée. Objectif : sensibiliser les voyageurs aux enjeux de santé publique en diffusant des messages de prévention, ainsi que des alertes sanitaires en lien avec les épidémies en cours sur le territoire ou dans la zone Océan Indien.

## Formation à la gestion de crise à l'ARS

- Professionnalisation des acteurs de la gestion de crise de l'ARS (90 agents formés).
- Responsabilités et méthodologie en gestion de crise pour les agents participants à la CRAPS (76 agents).
- Formation des nouveaux arrivants participant aux astreintes.

# LUTTE ANTIVECTORIELLE



En 2024, la situation épidémiologique à La Réunion a été marquée par :

- Une reprise de la circulation de la dengue : 1 600 cas (contre 253 en 2023).
- La réapparition du virus du chikungunya en août qui a, immédiatement, mobilisé les équipes de lutte antivectorielle (LAV) et les partenaires de l'ARS pour organiser la prévention et la prise en charge au bénéfice de la population en grande partie non immunisée.
- La progression de la leptospirose : 300 cas en 2024 (contre 169 en 2023), appelant à une réponse renforcée en matière de prévention.

## GESTION DE LA DENGUE ET DU CHIKUNGUNYA

### Préparation à la crise

- Mise à jour du DSO Orsec au regard du Retex des 4 années épidémiques et de l'audit de l'ANSES de 2023.
- Préparation à une éventuelle vague épidémique (chikungunya et/ou dengue) :
  - > Mise à niveau des stocks de matériels et de produits
  - > Échanges avec les collectivités :
    - Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Lutte antivectorielle
    - Réunion des Commissions Techniques d'arrondissement
    - Campagne de communication
    - Formation du personnel communal et des PEC LAV.



### Circulation de la dengue

Une augmentation des cas de dengue a été constatée à La Réunion en février 2024. Durant l'été austral, saison propice à la prolifération des moustiques, l'ARS a rappelé l'importance d'adopter les gestes de prévention.

Campagne de communication en janvier :  
**« Face à la dengue, adoptons les bons gestes : Mon kaz, pa la kaz moustik ! »**  
 (spots radio, capsules vidéo, affiches, encarts presse, réseaux sociaux, émission Vital)



### Lutte contre le Chikungunya

Après la détection du 1<sup>er</sup> cas en août, la circulation du chikungunya s'est intensifiée au fil des mois. Le 18 décembre, le niveau 2B du dispositif Plan ORSEC a été activé. Afin de renforcer les capacités d'intervention, les équipes de la LAV ont été renforcées par du personnel intérimaire.

Parallèlement, de nombreuses actions de sensibilisation ont été déployées à destination des acteurs locaux et de la population, accompagnées de deux campagnes de communication.



Octobre :  
**« Évitez les moustiques dans les cimetières ! »**  
 (Affiches, réseaux sociaux)



Novembre :  
**« Stop Moustiques ! Dengue et chikungunya, adoptons les bons gestes ! »**  
 (Affiches, réseaux sociaux, spots radio et TV, campagne digitale, émission Vital)



## Bilan 2024 des actions de lutte antivectorielle

**97%** des cas de dengue et de chikungunya ont bénéficié d'une intervention

Délai moyen d'intervention à réception du signal : **3,6 jours**



### Bilan 2024

	Chikungunya	Dengue
Nombre de signalements	146	2 030
Périmètres pris en charge	77	1 193
Maisons contrôlées	2 192	20 716
Maisons traitées en adulticides	1 169	9 658

## MOBILISATION SOCIALE

	Est	Nord	Ouest	Sud	Nombre d'actions	Nombre de personnes sensibilisées
Formation des partenaires	9	26	20	13	68	1115
Opérations jeunesse (Scolaire, centre aéré)	21	24	3	64	112	4731
Stand	13	10	8	18	49	3729
Opérations de quartier	1	4	0	5	10	370
<b>Total général</b>	<b>44</b>	<b>64</b>	<b>31</b>	<b>100</b>	<b>239</b>	<b>9 945</b>



## SURVEILLANCE ENTOMOLOGIQUE

### ► Surveillance de terrain

- **19 397** visites domiciliaires réalisées
- **554** sites sensibles visités
- **2 498** contrôles de tronçons de ravines
- **823** contrôles des zones de prolifération anophélienne effectués
- **767** situations de gîtes exceptionnels identifiées et suivies



### ► Surveillance de la résistance aux insecticides

Le laboratoire d'entomologie a poursuivi la surveillance de la résistance des moustiques vecteurs d'arbovirus à la deltaméthrine, unique insecticide autorisé en traitement spatial. Les tests annuels réalisés sur le terrain confirment l'efficacité des pulvérisations autour des cas déclarés pour éliminer les moustiques adultes potentiellement infectés.

### ► Réponse au public via le numéro vert

Le service LAV apporte des réponses au public sur des questions portant sur les moustiques, les maladies vectorielles ou des conseils techniques pour l'élimination de gîtes larvaires.

**552** appels au numéro vert

**173** interventions terrain

### Expertise et coopération internationale

#### Participation à l'atelier « Évaluation de la capacité de charge de divers écotypes de l'île Maurice pour le moustique *Aedes albopictus* »

Le projet CC-RIO vise à étudier l'impact des changements climatiques sur la dengue et la leptospirose dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien : La Réunion, Maurice et Madagascar. Porté par le CIRAD, il s'agit d'un projet de recherche opérationnelle inscrit dans le Réseau SEGA - One Health de la Commission de l'océan Indien (COI).

#### Mission d'évaluation et de soutien à Maurice

Dans le cadre de la circulation active de la dengue à Maurice, deux missions de renfort ont été organisées en 2024, en lien avec la Commission de l'Océan Indien et la République de Maurice :

- À Maurice, du 11 au 16 mars : 3 techniciens
- À Rodrigues, du 13 au 18 mai : 2 techniciens

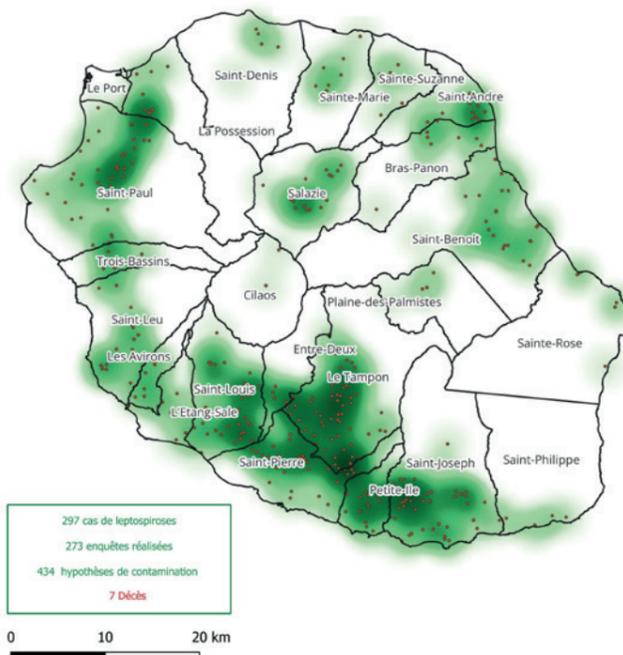
# LUTTE CONTRE LA LEPTOSPIROSE

La cellule dédiée à la lutte contre la leptospirose assure la gestion et l'analyse des cas, permettant un meilleur suivi et le lien avec Santé publique France, en charge de l'analyse épidémiologique. 2024 a marqué une activité record.

## Situation de la leptospirose en 2024 :



Carte de chaleur des cas de leptospirose 2024



## Actions menées :

- Élaboration d'une nouvelle stratégie de prévention contre la leptospirose (procédures et élaboration d'un logigramme interservices).
- Enquêtes menées chez l'habitant pour mieux caractériser les lieux, les activités à risque de contamination et les facteurs aggravants.
- Création de nouveaux supports de communication pour recentrer la prévention autour des activités à risques. En effet, même si les rongeurs ne sont pas observés, des bactéries leptospires peuvent demeurer plusieurs mois dans le sol humide.
- Participation au projet Ratex : pour mieux comprendre la maladie et ses sources d'exposition.

# SANTÉ ENVIRONNEMENT



## QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET : TRANSPARENCE ET INFORMATION

L'ARS La Réunion assure le contrôle sanitaire de l'eau potable distribuée sur l'île en complément de la surveillance exercée par les exploitants. Elle veille ainsi à la conformité des réseaux avec les normes de qualité réglementaire.

### ► Contrôle sanitaire de l'eau du robinet :

- **192** nombre de captages destinés à la consommation humaine
- **34** nombre d'usines de potabilisation
- **2** nombre d'usines de potabilisation mises en service en 2024
- **3 213** nombre de prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire

### ► Contrôle sanitaire des eaux conditionnées :

- **3** établissements d'embouteillage
- **79** prélèvements de contrôle réalisés
- **3** alertes avec mesures de gestion
- **1** inspection

### Modernisation du site eaudurobinet.re

Pour renforcer la transparence et l'accès à l'information, le site internet eaudurobinet.re a été modernisé. Plus clair, interactif et accessible sur smartphone, il permet à chacun, en saisissant simplement son adresse, de connaître la qualité de son eau du robinet (nitrates, pesticides, microbiologie...). On y trouve aussi des conseils en cas de cyclone ou fortes pluies. Il s'accompagne également d'un bilan annuel Infofacture, transmis via les factures d'eau, qui synthétise les résultats du contrôle sanitaire et les recommandations associées. Ce site s'inscrit dans le Plan Eau potable pour informer les usagers, et protéger leur santé, tout en les sensibilisant à l'importance de préserver la ressource en eau.



# SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE À LA RÉUNION

L'ARS La Réunion assure un contrôle sanitaire régulier des 26 sites de baignade en milieu naturel recensés sur l'île (20 en mer, 6 en eau douce), afin de garantir la sécurité des usagers.

Des prélèvements sont réalisés deux fois par mois pour prévenir les risques sanitaires (gastro-entérites, affections ORL, maladies de peau...). Pour la saison 2023-2024, la plupart des sites ont été classés en qualité « excellente », sauf certains bassins à Saint-Benoît et Saint-Joseph touchés par les fortes pluies de

janvier. Les résultats sont transmis aux gestionnaires des sites, responsables de l'information du public et de la mise en œuvre de mesures correctives.

Un nouveau dépliant régional facilite l'accès aux données et rappelle les bons gestes : se doucher après la baignade, protéger sa peau et surveiller les enfants.

## ► Contrôle sanitaire des baignades naturelles :

- **744** prélèvements réalisés sur 26 sites de baignades naturelles
- Les résultats sont de bonne qualité pour plus de **94%** des prélèvements d'eau de mer et pour près de **69%** pour les eaux douces.

## ► Contrôle sanitaire des piscines d'usage collectif ouvertes au public :

- **149** établissements soit 248 bassins
- **1 385** prélèvements de contrôle
- Taux de conformité microbiologique : **90%**
- Taux de conformité des paramètres physico-chimiques (traitement / désinfection de l'eau) : **40%**



## ► Contrôle sanitaire des thermes de Cilaos :

- **61** prélèvements de contrôle effectués
- **100%** de prélèvements conformes

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Dans le cadre du Schéma Régional de Santé, l'ARS La Réunion et ATMO Réunion ont renforcé leur action pour améliorer la qualité de l'air intérieur notamment chez les publics vulnérables souffrant de pathologies respiratoires.

En 2024, 262 visites à domicile ont été réalisées par des Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI). Ils sont à présent pleinement intégrés aux programmes d'éducation thérapeutique du Patient (ETP) asthme, en partenariat avec trois structures : la MSP SENS, l'hôpital pour enfants et le CHU.

Des actions de sensibilisation et de formation ont également été initiées auprès des collectivités, professionnels de santé et structures d'accueil de la petite enfance.

# LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

## ► Chiffres clés

- **273** plaintes d'habitat dégradé reçues
- **28** arrêtés préfectoraux d'urgence émis
- **27** arrêtés préfectoraux relatifs au traitement de l'insalubrité, dont 12 avec interdiction définitive d'habiter
- **30** demandes d'exécution de travaux d'office en raison de carences constatées
- **16** abrogations d'arrêtés après réalisation des travaux

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## ► Formation et séminaire « Urbanisme Favorable à la Santé »

Du 7 au 9 octobre 2024, l'ARS La Réunion, le CAUE et l'EHESP ont organisé une formation et un séminaire inédits sur l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), réunissant plus de 190 participants (élus, professionnels, collectivités).

Cette approche vise à intégrer les enjeux de santé et de bien-être dans les projets d'aménagement, en limitant les risques (pollution, sédentarité...) et en favorisant des leviers positifs (mobilité douce, nature, lien social) pour générer des bénéfices pour la santé publique et l'environnement.

L'événement, une première en Outre-Mer, a marqué le début d'une dynamique réunionnaise avec pour perspective la structuration d'un réseau local d'acteurs permettant une meilleure inclusion des enjeux sanitaires dans les différents projets de développement du territoire.

# CRÉATION D'UNE CELLULE « TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET UNE SEULE SANTÉ »

Afin de répondre aux enjeux de la planification écologique auprès des opérateurs de santé et à ceux liés à la santé environnementale, l'ARS La Réunion s'est dotée d'une cellule dédiée en avril 2024.

Ses missions :

- Réduire l'empreinte environnementale des activités du secteur santé.
- Développer la transition écologique et le concept Une seule santé (One Health) dans une démarche de santé durable intégrée aux politiques de santé portées par l'Agence.

# QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

## SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE

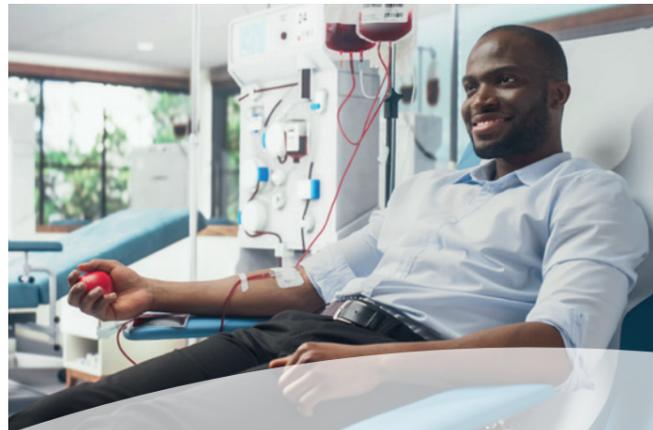
La Cellule de Coordination Régionale d'Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle (CRHST) veille à la sécurité transfusionnelle dans les établissements de santé de La Réunion et de Mayotte (EFS LROI). Ses actions portent notamment sur la mise en œuvre et le respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques transfusionnelles ainsi que la gestion des événements indésirables à La Réunion et à Mayotte en lien avec l'ARS Mayotte.

Données d'activité transfusionnelle	La Réunion	Mayotte	Total OI
Nombre d'établissements transfuseurs	11	1	12
Nombre de dépôts de sang	6	1	7
Nombre de PSL* cédés par l'EFS LROI	33 514	6 080	39 594
Nombre de PSL transfusés	32 034	5 601	37 635
Nombre de receveurs	6 010	1 542	7 752
Nombre de donneurs de sang	19 548	0	19 548
Nombre de dons de sang	29 054	0	29 054
Nombre de PSL préparés	79 933	0	79 933
Nombre d'événements indésirables déclarés	135	0	135

\*PLS : produits sanguins labiles

### L'année 2024 a été marquée par :

- La conduite d'une inspection sur l'un des plus importants établissements transfuseurs de la région Réunion-Mayotte.
- L'instruction de trois dossiers de renouvellement d'autorisation de fonctionner d'un dépôt de sang.
- L'accompagnement et l'apport d'expertise auprès d'un dépôt de délivrance lors de son déménagement dans des locaux neufs.



### Journée régionale de la sécurité des patients

Dans le cadre de la Semaine de la sécurité des patients, l'ARS a organisé le 27 septembre 2024 une journée d'information dédiée au thème : « Améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients »

Objectifs :

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans les soins et les parcours de santé
- Encourager le dialogue entre soignants et patients afin de renforcer la sécurité des soins.

# AGIR POUR LA SANTÉ DE TOUS

L'ARS agit pour la prévention des maladies, la réduction des inégalités d'accès aux soins, la coordination des acteurs locaux pour adapter l'offre de santé aux besoins du territoire.

# NUTRITION, SPORT-SANTÉ, DIABÈTE



## CAMPAGNE “ ALON BOUGÉ POU MET LA RÉUNION AN FORM ! ”

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, la promotion de l'activité physique et sportive a été décrétée Grande Cause Nationale en 2024. Pour promouvoir les bienfaits de l'activité physique sur la santé et valoriser le réseau d'acteurs du sport-santé de La Réunion, l'ARS et la DRAJES de La Réunion ont lancé la campagne "Alon bougé pou met La Réunion an form !".

### Un événement ouvert à tous le 14 septembre

Organisé en collaboration avec la mairie de Saint-Denis et les Maisons sport-santé de La Réunion, cet événement s'est déroulé au gymnase de Champ Fleuri.

Une matinée riche en échanges et en activités où la tenue de sport était de rigueur. Au programme : tables rondes, remise officielle des habilitations aux 11 Maisons sport-santé de l'île, stands d'information, séances d'activités physiques adaptées.



*Erica BAREIGTS, maire de Saint-Denis, Gérard COTELLON, directeur général de l'ARS, Manuel BERTHOU, délégué régional académique de la DRAJES de La Réunion, Olivier FORT, président de la Conférence régionale du sport et président de l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) ont inauguré la Maison sport-santé de Saint-Denis.*

### Des journées portes ouvertes du 16 au 29 septembre

Organisées dans les 11 Maisons sport-santé habilitées de La Réunion, ces journées ont permis aux Réunionnais d'aller à la rencontre des professionnels de l'activité physique adaptée.

### Une campagne de communication grand public

(campagne radio, affiches, campagne digitale)  
Objectifs : sensibiliser sur la nécessité de pratiquer une activité physique régulière et promouvoir les Maisons sport-santé avec notamment le site ssbe.re (site régional du sport-santé à La Réunion)

## DÉVELOPPEMENT DES MAISONS SPORT-SANTÉ (MSS)

Créées par les ministères des Sports et des Solidarités et de la Santé, les Maisons sport-santé (MSS) proposent à tous et à tout moment de la vie l'accès à une activité physique et sportive adaptée.

En 2024, 11 MSS ont été habilitées par l'ARS et la DRAJES dans 10 communes. Portées par des Offices Municipaux des Sports (OMS), des Maisons Pluriprofessionnelles de Santé (MSP), des communes ou des associations, des professionnels accompagnent les personnes pour pratiquer ou à reprendre à leur rythme une activité physique adaptée à leur santé.



Qui peut en bénéficier ?

- Toute personne souhaitant pratiquer ou reprendre une activité physique, quel que soit son âge ou son état de santé
- Les personnes pour lesquelles l'activité physique est recommandée et prescrite par un médecin

Retrouvez toutes les informations sur les MSS (communes concernées, créneaux de sport proposés...) sur le site internet : [ssbe.re](http://ssbe.re)



## PRÉVENIR LE DIABÈTE

### Opérations « dépist out diabète »

Le dépistage du diabète de type 2 est primordial à La Réunion : **1 patient diabétique sur 3 ignore sa maladie**. En 2024, l'ARS et ses partenaires ont déployé l'opération « Dépist out diabète », adaptée à la population réunionnaise grâce à l'expertise de spécialistes locaux. Ce programme, mis à disposition d'intervenants et de structures engagés dans la prévention du diabète, se compose :

- d'un kit de communication pour les intervenants afin de faire de ces acteurs de prévention des ambassadeurs du repérage du diabète : guide, flyers, affiche, applications en ligne
- d'outils pour aider au repérage du diabète, dont le questionnaire FindRiskpéï (repérage des personnes à risque de devenir prédiabétique ou diabétique)

### Diabète de type 1 : repérer les signes chez l'enfant

Maladie auto-immune nécessitant un traitement vital par insuline, le diabète de type 1 touche 320 enfants à La Réunion. Chaque semaine, 1 à 2 enfants développent cette forme de diabète, qui ne peut être ni prévenue, ni guérie, mais qui nécessite un traitement régulier. En novembre 2024, l'ARS et l'Association des Diabétiques Juniors 974 ont lancé une campagne de sensibilisation sur la détection des signes d'apparition du diabète de type 1 : perte de poids, envies fréquentes d'uriner, soif excessive, fatigue... sont des signes qui doivent alerter chaque parent.

Par le biais d'affiches et de vidéos, la campagne s'adressait tant au grand public qu'aux professionnels de santé, du social et de l'éducation.

Objectifs : renforcer la vigilance de tous et inciter les parents à consulter rapidement un médecin dès les premiers symptômes.



## LUTTE CONTRE LES CANCERS



L'ARS, les acteurs de la cancérologie, les élus, les représentants des usagers, les professionnels de santé ainsi que les établissements de santé, en présence des référents nationaux, se sont réunis en comité de pilotage en mai 2024 pour identifier les actions prioritaires visant à améliorer le dépistage et la prise en charge du cancer à La Réunion.

La stratégie nationale de lutte contre les cancers 2021-2030 prévoit, pour les territoires d'Outre-mer, une adaptation spécifique des actions de prévention primaire et de dépistage et la réduction des délais de prise en charge des personnes touchées par la maladie.

## SANTÉ DE LA FEMME, DU COUPLE ET DE L'ENFANT



### MAISON DES FEMMES, DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Soutenue par l'ARS La Réunion, la première Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant a ouvert ses portes à La Réunion. Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, elle propose une prise en charge complète (médicale, psychologique, sociale, juridique) des femmes, enfants et adolescents victimes de violences.

Portée par les centres hospitaliers, elle est implantée sur quatre sites :

- **Site Ouest** : à Saint-Paul (CHOR/EPSMR)
- **Site Nord** : à Saint-Denis (CHU)
- **Site Sud** : à Saint-Pierre (CHU) ouverture prévue en 2025
- **Site Est** : à Saint-Benoît (GHER) ouverture prévue en 2025

Elle offre :

- Un **accueil quotidien** en lien avec les urgences hospitalières ;

- Une **prise en charge coordonnée** par des professionnels de santé, du médico-social, de la justice et des associations ;
- Deux filières spécialisées : **enfants/adolescents et femmes** ;
- La possibilité de **déposer plainte ou de recueillir des preuves sans plainte** ;
- Une **hospitalisation de jour** si nécessaire ;
- Un **projet personnalisé de soins et d'accompagnement** pour chaque victime.

### Inauguration de la Maison des femmes, de la mère et de l'enfant de l'Ouest

Le 23 avril, la 1<sup>ère</sup> Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant Site Ouest a été inaugurée, en présence de Mme Aurore BERGÉ, ministre déléguée, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les Discriminations.

À l'occasion de cet événement, M. Gérard COTELLON, directeur général de l'ARS a animé une réunion d'échanges sur les enjeux présidant à la création de cette Maison de la Femme, de la Mère et de l'Enfant en présence de :

- la ministre
- de la gouvernance du CHOR et de l'EPSMR et des équipes médico-soignantes
- des partenaires de la lutte contre les violences intrafamiliales



## ENDOMÉTRIOSE : STRUCTURATION DE LA FILIÈRE DE SOINS

Cause nationale, portée par le ministère de la Santé, l'amélioration de la prise en charge de l'endométriose est inscrite dans le Projet Régional de Santé (PRS) La Réunion.

Objectifs : améliorer la prise en charge de la douleur chronique et réduire le temps de diagnostic pour les Réunionnaises. Plusieurs acteurs se mobilisent, avec le soutien de l'ARS, pour améliorer la prise en charge des femmes atteintes d'endométriose.

### ► EndoRéunion

Porté par le CHU, ce dispositif contribue depuis mai 2024, à structurer une filière de soins coordonnée entre médecine de ville, établissements de santé et associations de patientes. Il propose une offre en trois niveaux de recours (proximité, expertise spécialisée, centres experts), tout en assurant la formation des professionnels, l'orientation des patientes et la sensibilisation du public.

### ► Mon Endométriose Ma Souffrance (MEMS)

Créée par des patientes, l'association mène des actions de sensibilisation dans les collectivités, les établissements scolaires, de santé et les entreprises, pour mieux faire connaître la maladie et ses impacts.

### ► EndoEspoir Océan Indien

L'association de patientes a conçu un carnet de suivi ludique et gratuit, distribué par elle-même et par les médecins et pharmaciens. Ce livret aide les femmes à mieux comprendre leur parcours, facilite le suivi des symptômes et des traitements, et encourage le dialogue avec les soignants. L'ambition de l'association : rendre les patientes actrices de leur santé.

### ► La MSP Artémis

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Artémis à Saint-Denis propose depuis 2024 un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) financé par l'ARS. Ouvert aux femmes et adolescentes diagnostiquées, ce programme de trois mois comprend huit séances animées par des professionnels et patientes partenaires. Objectifs : mieux comprendre sa maladie, gérer la douleur et retrouver la confiance.

## SENSIBILISATION AU DON D'ORGANES



La Réunion souffre d'un manque de dons d'organes, et en particulier de reins, alors que le besoin de greffe rénale reste très important : en 2024, près de 400 Réunionnais sont en attente d'une greffe de rein, de cornée ou de cœur. La cause majeure de cette carence est un taux de refus plus élevé que dans l'Hexagone.

À l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes, la greffe et la reconnaissance, l'ARS, le CHU et l'Agence de la Biomédecine, en partenariat avec la Région Réunion, ont lancé une campagne de communication locale inédite « Parlons don ! » pour sensibiliser tous les Réunionnais sur l'importance du don d'organes pour sauver des vies.

## SANTÉ MENTALE ET ADDICTIONS



### ► Développement des Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM)

Pour lutter contre l'isolement et prévenir l'exclusion sociale de personnes en grande fragilité, l'ARS La Réunion a lancé en 2024 un appel à manifestation d'intérêt pour créer 9 nouveaux Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM) sur le territoire. Les GEM, structures d'entraide entre pairs, s'adressent aux personnes concernées par un handicap résultant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien (ou autres lésions cérébrales acquises), d'un trouble du spectre de l'autisme ou autre trouble du neuro-développement, de déficience sensorielle, ou par une addiction (alcool ou autres substances).

Trois GEM spécifiquement dédiés aux personnes ayant ou ayant eu un trouble de l'usage d'alcool ou autre addiction ont été retenus, constituant une innovation inédite :

- GEM Don'a nou la main (La Possession)
- GEM Cilaosunis (Cilaos)
- GEM Les maillons de l'espoir (Saint-Denis)

Chaque GEM propose des temps d'échange, des activités collectives et des moments conviviaux favorisant le bien-être, l'autonomie et l'inclusion sociale de leurs membres.

Cette initiative s'inscrit dans le Projet Régional de Santé 2023-2033 et dans la continuité des Assises de la santé mentale.

### ► Lutte contre la cocaïne

Depuis quelques années, La Réunion est confrontée à une augmentation de la présence et de la consommation de cocaïne, et plus récemment du crack, produit dérivé aux effets sanitaires encore plus néfastes. Plus de 200 personnes ont été admises dans les services d'addictologie (+ 20% en 3 ans) pour ces dépendances, et une hausse de 85% des saisies de cocaïne a été constatée entre 2022 et 2024.

Face à cette tendance émergente, la préfecture et l'ARS, avec le soutien de la Fédération régionale d'addictologie de La Réunion et des associations Les maillons de l'espoir et Prév' ont lancé une campagne de prévention et de sensibilisation contre les dangers de la cocaïne : « La cocaïne laiss pa li trap a ou ! ».

### ► « Nout Batay », des témoignages pour lutter contre les addictions

Financé par l'ARS, avec le soutien de la préfecture, ce programme télévisé diffusé sur Antenne Réunion, donne la parole à des Réunionnais confrontés à différentes formes d'addictions (tabac, alcool, écrans, jeux, cocaïne...). Leurs témoignages montrent que le parcours est souvent long mais qu'il est possible de s'en sortir, notamment grâce à l'accompagnement de professionnels de santé.

En 2024, 9 émissions ont été diffusées.



## Bilan du PTSM 2019-2023 et perspectives

Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) 2019-2023 repose sur un diagnostic territorial partagé, réunissant les acteurs de la santé mentale de l'île, pour améliorer les parcours en santé mentale. Piloté par la Communauté Territoriale de Santé Mentale (CTSM 974), il s'est structuré autour de 7 axes et de 29 actions concrètes, répondant à des besoins identifiés sur le territoire.

Le bilan est significatif :

- Plus de 300 ETP recrutés en personnel non médical et 26 ETP médicaux
- 25 M€ investis dans la psychiatrie publique et 40 M€ pour de nouvelles structures
- Création de centres de santé mentale, renforcement des centres médico-psychologiques, des hôpitaux de jour, de la psychiatrie périnatale, de la pédopsychiatrie, et de la gérontopsychiatrie
- Accompagnement du Centre régional de prévention du suicide, de l'équipe mobile ELIAS, ou du dispositif « Un chez soi d'abord ».

La signature d'un Contrat Territorial de Santé Mentale a permis de formaliser les financements et les indicateurs d'évaluation.

Le nouveau PTSM 2025-2030 visera à renforcer la couverture territoriale, le décloisonnement, la pair-aidance, la lutte contre la stigmatisation et la coordination entre tous les acteurs du soin, du médico-social, et du social.

## Ouverture du service d'accès aux soins psychiatriques

Depuis avril 2024, l'EPSMR a ouvert le Service d'Accès aux Soins (SAS) Psychiatriques, avec le soutien de l'ARS. Cette plateforme téléphonique, accessible 24h/24 et 7j/7 via le Centre 15, permet une orientation rapide des demandes en santé mentale. Après évaluation du SAMU, les appels sont pris en charge par un infirmier en psychiatrie, appuyé par un médecin psychiatre.

L'objectif : répondre rapidement à une demande de soins non-programmés, potentiellement vécus comme urgents, via des consultations en CMP (Centre médico-psychologique), une hospitalisation ou une orientation vers les urgences. Un accès direct est aussi proposé aux professionnels de santé. **695 appels ont été traités entre avril et décembre 2024.**

### Les soins psychiatriques sans consentement

En 2024, ont été traités :

- 90 dossiers actifs sur décision du représentant de l'État
- près de 700 actes juridiques (arrêtés, saisines)
- 600 demandes traitées de sorties de courtes durées accompagnées et non accompagnées.

# QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES



## Création de Centres de Ressources Territoriaux (CRT)

Dans la continuité de l'appel à candidatures lancé en 2023 pour la création de deux CRT, trois nouveaux centres ont été financés en 2024, afin de couvrir progressivement l'ensemble du territoire :

- Territoire Est : 1 CRT couvrant Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît, Salazie, la Plaine des Palmistes et Sainte-Rose
- Territoire Ouest : 1 CRT couvrant La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu
- Territoire Sud : 1 CRT couvrant la commune du Tampon.

Objectifs :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie avancée, dans des conditions de sécurité et de bien-être ;
- Éviter ou retarder l'entrée en (EHPAD), grâce à un accompagnement renforcé à domicile, et préparer cette entrée lorsque nécessaire ;
- Renforcer la coordination des différents professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Dotation ARS : 480 000 € / an / CRT



## Renforcement de la prise en charge à domicile des personnes atteintes de maladies neurodégénératives

En 2024, deux nouvelles équipes spécialisées Maladies Neuro-Dégénératives (ESMND) ont été créées, l'une dans le Nord (40 places) et l'autre dans le Sud (20 places).

- Objectifs : préserver l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée, et soutenir leur maintien à domicile.

Alors que la maladie d'Alzheimer reste la première cause d'entrée en institution, le maintien à domicile est souvent limité à des soins de base, sans réelle prise en compte des troubles cognitifs. L'intervention des ESMND permet d'agir autrement : elles proposent un accompagnement individualisé à domicile, basé sur la stimulation cognitive, la réhabilitation psychosociale et l'adaptation de l'environnement de vie.

Cette approche, encadrée par des professionnels formés, repose sur un projet de soins personnalisé visant à :

- Ralentir la perte d'autonomie
- Maintenir les capacités existantes et améliorer la relation avec l'aidant.

Elle intègre également un volet d'éducation thérapeutique pour les aidants, pour les sensibiliser et les soutenir au quotidien.

Accompagnement ARS : 630 000 € / an

## LABEL « CULTURE ET SANTÉ » : VALORISER L'ART À L'HÔPITAL



À la suite d'un appel à projets, quatre établissements de santé (CHU, GHER, CHOR, EPSMR) ont reçu, en novembre 2024, le label « Culture et Santé » décerné par l'ARS, la Direction des affaires culturelles, la Région et le Département. Ce label, inscrit dans la convention pluriannuelle signée en février 2023, valorise une démarche innovante : intégrer l'art et la culture au cœur du parcours de soin. Cette reconnaissance souligne l'engagement des établissements à faire de l'hôpital un espace vivant, propice à la créativité, aux échanges et à l'accès à la culture pour tous.

La cérémonie officielle de remise des labels pour la période 2024-2027 s'est tenue le 13 novembre à Saint-Paul. Le public a pu profiter de moments artistiques forts :

- Un accueil artistique par Isabelle Martinez de la Compagnie La Pata Negra
- Une clôture musicale envoûtante avec Stéphane Gaze, Jérôme Chana et Chloé Rousselot

## Un futur EHPAD aux Avirons

En 2024, un appel à projet a été ouvert conjointement par l'ARS et le Département pour la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 107 places aux Avirons, dans le cadre du rééquilibrage territorial de l'offre médico-sociale pour les personnes âgées dépendantes.

Il comprendra :

- 100 places d'hébergement permanent
- 7 places d'hébergement temporaires
- 2 unités spécialisées (Alzheimer, personnes handicapées vieillissantes).
- Un accueil de jour de 14 places, destiné aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées ou dépendantes et vivant à domicile.

Ce projet s'inscrit dans le Schéma Régional de Santé 2023-2028 de l'ARS, le plan de rattrapage Outre-mer et le Ségur de la santé.



## Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) : un accompagnement spécifique en EHPAD

Les Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) offrent un cadre sécurisé et stimulant pour les résidents d'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs modérés. À La Réunion, l'ARS soutient largement leur déploiement :

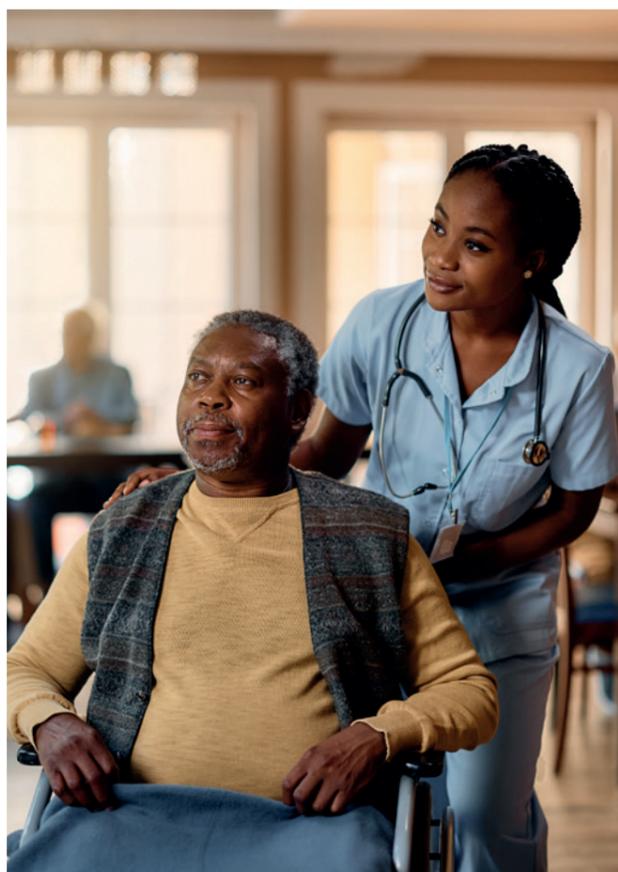
### • PASA de jour :

- Présents dans 18 des 20 EHPAD du territoire
- Accueillent chacun 12 à 14 résidents
- Proposent des activités thérapeutiques individuelles et collectives pour maintenir les capacités cognitives
- Budget total annuel alloué : **3,5 M€**

### • PASA de nuit (expérimentation lancée en 2023) :

- 8 EHPAD impliqués
- Objectifs :
  - > Réduire la prescription médicamenteuse nocturne
  - > Apaiser les troubles du comportement
  - > Assurer une présence continue et rassurante la nuit
- Financement annuel / établissement : **1,1 M€**

Les résultats positifs observés lors de l'évaluation ont conduit à la pérennisation des PASA de nuit dès décembre 2024.



## Signature du Plan Antichute : prévenir la perte d'autonomie

Finalisé en 2023 à La Réunion, le Plan Antichute s'inscrit dans la stratégie nationale pour prévenir les chutes des personnes âgées, principale cause de perte d'autonomie. Il repose sur une large mobilisation d'acteurs locaux (ARS, Département, communes, CCAS, établissements de santé, professionnels libéraux, chercheurs,...) et a abouti à la signature d'une convention entre 12 partenaires en octobre 2024.

Ce plan constitue un socle partagé pour agir autour de six axes :

- **Savoir repérer les risques de chute et alerter** : repérer les fragilités avec le programme ICOPE, revoir les prescriptions inadaptées de médicaments.
- **Aménager le logement pour éviter les risques de chute** : mobilisation des aides techniques et simplification des démarches pour les bénéficiaires.
- **Des aides techniques à la mobilité adaptées à chacun** : faciliter l'accès aux aides à la mobilité, avec le développement du dispositif EQLAAT et la formation des intervenants à domicile.

- **L'activité physique, meilleure arme antichute** : promouvoir l'activité physique adaptée spécifique au public senior.

- **Promouvoir la télésurveillance.**

- **Informers et sensibiliser tous les publics.**

Ce plan préfigure la fondation du futur Gérontopôle de La Réunion, dont le projet, initié par l'ARS, sera porté à compter de 2025 par Société de Gériatrie et de Gérontologie de l'île de La Réunion (SGGIR).



## Expérimentation des certificats de décès établis par les infirmiers

La Réunion fait partie des 6 régions pilotes pour expérimenter la rédaction, par 75 infirmiers volontaires et formés, des certificats de décès de personnes majeures, survenant à domicile ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), en cas d'indisponibilité d'un médecin.

Objectif : apporter une réponse plus rapide aux familles frappées par le décès d'un proche, lorsqu'un médecin ne peut se rendre disponible et que cela retarde l'engagement des opérations funéraires.

Cette expérimentation a depuis été généralisée à la France entière.



# ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Porté par les ministères des Affaires sociales et de la Santé dans le cadre de la réforme de l'accès aux soins sur la période 2024-2030, le plan « 50 000 solutions » vise à améliorer l'accompagnement et l'inclusion des personnes vivant avec un handicap : à La Réunion, **47 millions d'euros sont consacrés à cet objectif, dont 7,6 millions d'euros sur l'école inclusive**. L'ARS est mobilisée pour recenser et accompagner les initiatives sur le territoire.

## 🍌 Développement de l'offre médico-sociale et scolarisation

### ► Dispositif d'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP)

#### Ouverture de 20 places

Cet établissement médico-social accueille les enfants et les adolescents confrontés à des troubles psychologiques et des attitudes inadaptées qui les gênent dans le suivi d'une scolarité normale. Il permet un accueil en internat, en semi-internat ou en externat ou en ambulatoire.

### ► Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

#### Ouverture de 83 places

Elles viennent s'ajouter aux 87 places déployées en 2023.

## 🍌 Renforcement de l'école inclusive

Co-portée par l'ARS, le rectorat, les collectivités territoriales et les organismes gestionnaires d'établissements médico-sociaux, l'école inclusive développe des dispositifs et des outils afin d'assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, en prenant en compte leurs besoins partagés pour apprendre et les besoins plus spécifiques de certains d'entre eux.

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture de quatre unités d'enseignement dédiées à l'accompagnement des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) :

- **Une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)** à l'école maternelle Prima à Saint-Denis (secteur Est)
- **Trois Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) :**
  - à l'école **Bory Saint Vincent** à Saint-Denis (secteur Nord),
  - à l'école **Raymond Albius** à Saint-Pierre (secteur Sud),
  - à l'école **Charles Vendomèle** au Port (secteur Ouest).



Implantées en milieu scolaire ordinaire, ces unités offrent une scolarisation dès le plus jeune âge (3 ans) et un accompagnement adapté aux besoins éducatifs particuliers de chaque enfant présentant des troubles du spectre de l'autisme.

# DÉVELOPPER ET COORDONNER LES SOINS

L'ARS La Réunion soutient le développement de l'offre de santé, en veillant à une approche territoriale équitable, à l'intégration d'innovations au service de la qualité des soins, et en promouvant l'observation en santé à l'appui d'une action publique adaptée aux besoins.

# OFFRE DE SOINS ET COORDINATION TERRITORIALE

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA SANTÉ ET EXERCICE COORDONNÉ

### 📍 Déploiement des Contrats Locaux de Santé (CLS)

L'ARS poursuit avec les communes la négociation des contrats locaux de santé (CLS), soutenant un projet de santé adapté au territoire et aux besoins de la population.

Les CLS contribuent au déploiement territorial du Projet Régional de Santé (PRS) et à sa déclinaison en actions concrètes à l'échelon communal selon les priorités de santé :

- Nutrition, diabète et activité physique
- Santé mentale et addictions
- Autonomie et inclusion des personnes vulnérables
- Santé environnementale.



L'ARS accompagne les collectivités : cofinancement de la coordination et du programme d'actions. En 2024, la dynamique engagée s'est poursuivie afin de couvrir l'ensemble du territoire réunionnais :

- Signatures de cinq nouveaux CLS : Sainte-Suzanne, Salazie, Les Avoirs, L'Entre-Deux, Saint-Leu
- Renouvellement d'un CLS : Bras-Panon

Au total, 23 des 24 communes sont engagées avec l'ARS dans une démarche de CLS (signés ou en cours d'élaboration) couvrant plus de 830 000 habitants, soit 96% de la population réunionnaise.



### 📍 Déploiement des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)

Face aux difficultés d'accès aux soins sur certains quartiers et à la nécessité de créer des conditions d'exercice plus attractives pour les professionnels de santé, l'ARS La Réunion soutient activement le développement des Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP).

Les MSP jouent un rôle clé dans la lutte contre la désertification médicale et dans l'attractivité du territoire, en particulier auprès des jeunes médecins. Elles accueillent également des internes en médecine, contribuant à faire découvrir le monde libéral et à susciter des installations durables.

Ces structures regroupent des professionnels médicaux, paramédicaux et pharmaciens, qui partagent un projet de santé commun. Travaillant en coordination, ils assurent un suivi global et de qualité des patients, tout en renforçant la prévention et l'innovation (télémédecine, actions éducatives, etc.).

L'objectif de 20 MSP fixé dans le cadre de la stratégie nationale « Ma Santé 2022 » a été dépassé.

**En 2024, La Réunion compte :**

- **24** MSP en activité
- **4** projets en cours de montage

Pour accompagner cette dynamique, l'ARS et l'Assurance Maladie apportent un soutien conjoint aux porteurs de projet : aide au démarrage, accompagnement méthodologique, et mise à disposition d'un guide pratique pour faciliter les démarches.

### 📍 Centres de santé (CDS)

- **3** centres de santé dentaires
- **2** centres de santé ophtalmologiques
- **3** centres de santé polyvalents dont deux universitaires



## SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS ET AUX ACTEURS DE SANTÉ

### 📍 Le FIR, levier d'action pour la santé

En 2024, le Fonds d'Intervention Régional (FIR) a contribué à répondre aux enjeux prioritaires du territoire :

- Lutte contre les inégalités
- Soutien aux établissements de santé en tension budgétaire
- Développement de l'accompagnement social et médico-social innovant.

### ● **129 M€** mobilisés

- 81 % (104,7 M€) alloués aux établissements de santé, dont 47 % (61,1 M€) dédiés au CHU de La Réunion
- 19 % du FIR (24,4 M€) aux opérateurs hors établissements

### ● **518** actions financées, incluant :

- un soutien exceptionnel de 8,75 M€ au CHU pour répondre aux tensions budgétaires
- le développement de 7 nouveaux Groupes d'Entraide Mutuelle, portant leur nombre à 13 dont 3 dédiés aux addictions
- un accompagnement renforcé d'ETAP Santé, dispositif de coordination des parcours de soins, avec un financement de 4 M€

## AUTORISATIONS ET DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

Afin de garantir l'efficacité et la sécurité du système de santé, l'ARS instruit les dossiers d'autorisations sanitaires des établissements de santé, contrôle les véhicules sanitaires, traite les dossiers d'agrément de transports sanitaires, les déclarations d'activités de tatouage, perçage et maquillage permanent ainsi que les demandes d'enregistrement des professionnels de santé dans les bases ADELI et RPPS.

● **73** demandes d'autorisation d'activité de soins des établissements de santé instruites

● **110** véhicules sanitaires contrôlés

● **10** modifications d'agrément des sociétés d'ambulances

● **77** déclarations d'activité de tatouage, perçage et/ou de maquillage permanent

● **500** dossiers ADELI et 800 dossiers RPPS traités

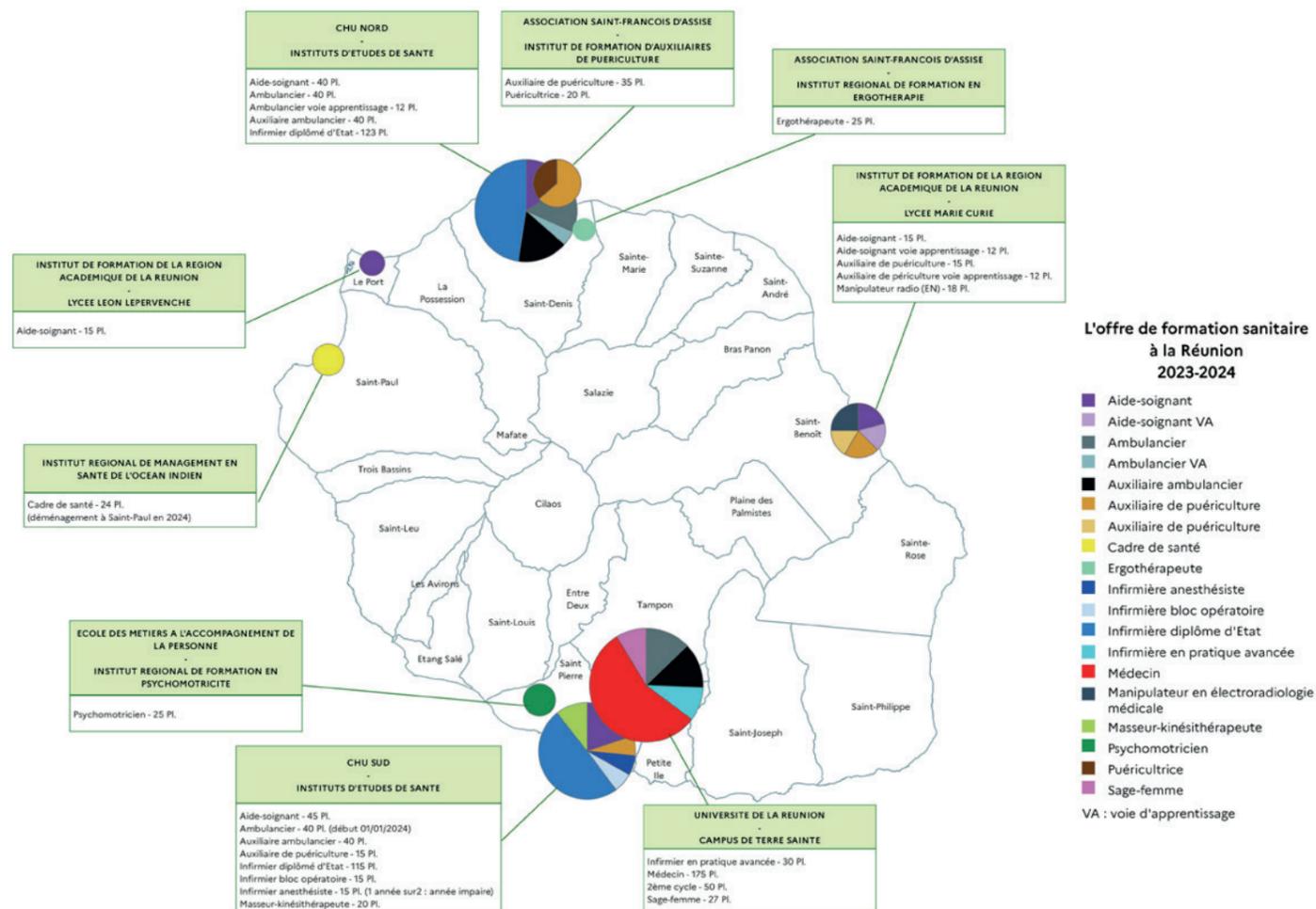
# FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'ARS assure le contrôle pédagogique des instituts et écoles de formation en santé. Ces derniers sont portés par des établissements de santé, des associations et l'Éducation nationale.

Objectifs :

- Augmenter le nombre de places en formation pour répondre aux besoins RH du territoire.
- Poursuivre le développement de la formation en apprentissage.
- Ouvrir de nouvelles filières de formation.

## L'offre de formation en santé



## Inauguration de l'IFA SUD à Saint-Pierre

L'ARS La Réunion était aux côtés du CHU de La Réunion et de la Région pour l'inauguration du nouvel Institut de formation d'Ambulanciers et d'auxiliaire ambulanciers (IFA Sud) à Saint-Pierre le 3 octobre.

Cet institut formera chaque année 40 ambulanciers et 40 auxiliaires ambulanciers, contribuant à l'insertion rapide de professionnels qualifiés, en complément de l'IFA Nord à Saint-Denis. Ce renforcement vise à répondre à la forte demande de professionnels du transport sanitaire.



## Une future école d'orthophonie à La Réunion

L'Unité de formation et de recherche (UFR) Santé La Réunion, avec le soutien de l'ARS La Réunion et de la Région, prépare l'ouverture d'une formation d'orthophonistes pour la rentrée 2026. Aujourd'hui, cette spécialité est absente de l'offre locale malgré des besoins importants.

L'école vise à renforcer les effectifs, limiter le turnover et améliorer l'accès aux soins dans les prises en charge de long terme, notamment pour les publics les plus fragiles.



## Charte pour un encadrement de qualité des stagiaires

Pour garantir des stages formateurs et sécurisés, l'ARS La Réunion et ses partenaires ont élaboré une charte d'encadrement des étudiants paramédicaux et en maïeutique.

Objectifs :

- Formaliser les engagements des acteurs de la formation et de la santé
- Créer des conditions favorables d'apprentissage
- Harmoniser les pratiques d'encadrement.

Cette charte renforce la qualité des stages et garantit le respect et la sécurité des patients tout au long des parcours de formation.



# NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Le développement du numérique en santé constitue une priorité stratégique majeure pour le ministère de la Santé, inscrite dans le Projet régional de santé, et fortement soutenu par l'ARS. Il vise à favoriser une prise en charge et un accompagnement coordonnés du patient, en garantissant un partage fluide et sécurisé des données de santé entre les professionnels et les usagers.

## PROGRAMMES ET OUTILS NATIONAUX

### ► SEGUR Numérique

En 2024, la modernisation des outils numériques en santé s'est poursuivie, pour un meilleur partage des données entre professionnels et avec les patients via Mon Espace Santé :

- Une meilleure alimentation du Dossier Médical Partagé, notamment en ville, en radiologie et dans le médico-social.
- La formation simultanée de professionnels d'un même territoire, facilitant l'appropriation des outils numériques. Cette approche, fondée sur des cas concrets de coordination, a été reprise dans d'autres régions.
- Un soutien renforcé aux établissements dans leurs projets numériques.
- Une hausse du nombre d'usagers activant Mon Espace Santé, grâce à des actions de sensibilisation ciblées.

### ► HOP'EN 2 phase 1

Lancé en 2024, le programme HOP'EN 2 s'inscrit dans la continuité de SUN-ES et accompagne les établissements de santé dans l'évolution de leurs systèmes d'information. Il fixe 7 objectifs : 5 pour renforcer l'alimentation du Dossier Médical Partagé (DMP) et 2 pour encourager l'usage des messageries sécurisées (MSS professionnelle et citoyenne). Une nouveauté majeure : l'intégration d'un objectif ambitieux en identitévigilance, avec une cible de 80 % de qualification de l'Identité Nationale de Santé (INS) des patients.

### ► SONS

L'ARS a continué l'accompagnement des médecins libéraux, des établissements de santé, des pharmacies, des laboratoires de biologie médicale, des cabinets de radiologie et des établissements médico- sociaux dans l'appropriation des mises à jour de leurs outils informatiques au travers du programme SONS Vague 1 du Ségur. Ces mises à jour permettent notamment aux professionnels de santé d'utiliser plus facilement le dossier médical partagé et la messagerie de santé sécurisée.

### ► SUN-ES

Clôturé en mars 2024, le programme SUN-ES a permis aux établissements sanitaires de renforcer le partage sécurisé des données de santé via le Dossier Médical Partagé (DMP) et la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS). L'ARS a accompagné les cliniques et les hôpitaux réunionnais jusqu'à l'atteinte des cibles.

#### Chiffres clés :

- **36 établissements engagés** et ayant atteint au moins une cible du programme
- Plus de **1 700 000 €** délégués

#### Chiffres clés :

- **37 établissements candidats** (28 conventions signées : regroupement de FINESS des deux établissements effecteurs de HAD et le CHU a candidaté pour l'ensemble des établissements partis de GHT)
- Plus de **2 000 000 €** provisionnés pour soutenir les projets en 2024

### ► ESMS Numérique et SONS médico-social

Ces programmes permettent aux établissements et services sociaux et médico-sociaux de s'équiper et de mettre en place les dossiers usagers informatisés (DUI) compatibles avec Mon espace santé. Depuis 2021, **194 structures réunionnaises** ont été équipées d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) compatible avec Mon Espace Santé, par le programme ESMS numérique et/ou SONS médico- social.

En 2024, l'appel à projets ESMS numérique piloté par l'ARS a permis de financer :

- **36 établissements** accueillant des personnes âgées
- **11 structures** de la protection de l'enfance

### ► Promotion du carnet de santé numérique : Mon Espace Santé

En 2024, l'ARS, en partenariat avec le GCS TESIS et l'Assurance Maladie, a mené des opérations de sensibilisation sur le carnet de santé numérique Mon Espace Santé :

- **145 actions auprès du public** (événements, salons, émissions radio et TV, campagnes d'affichage,...) ont permis d'atteindre un taux d'activation de 19% à La Réunion, plaçant la région parmi les premières en Outre-Mer.
- **Une opération menée à Mafate**, pour accompagner les publics éloignés du numérique.
- **Plus de 50 actions auprès des professionnels de santé hospitaliers et de ville** ayant permis de sensibiliser plus de 1 100 acteurs de santé.

• **Une campagne de communication « péi », récompensée aux Talents de la e-Santé 2024** : affiches 4x3 sur 100 points d'affichage quadrillant l'île, vidéos d'influenceurs sur les réseaux sociaux (125 000 vues sur Instagram et 45% des clics traçables générés sur monespacesante.fr depuis le lancement).



### ► ViaTrajectoire – Service en ligne d'orientation des usagers

#### Module Personnes en situation de handicap

L'année 2024 a été consacrée à la poursuite de la formation et du déploiement de cet outil au sein de la MDPH et des établissements et services médico-sociaux, ainsi qu'à la promotion des usages. La dématérialisation de la démarche a permis :

- Une harmonisation des pratiques et une gestion plus fluide des orientations,
- Une meilleure visibilité pour les institutions (ARS, Conseil Départemental), facilitant l'adaptation de l'offre aux besoins des usagers.



#### Module Grand Âge

Mis en service en avril 2024, le module Grand Âge de Via Trajectoire, facilite l'accès à l'offre d'hébergement pour personnes âgées. Ce service en ligne permet aux usagers de consulter un annuaire, de déposer et suivre leurs demandes d'admission en toute sécurité.

#### Chiffres clés :

- **254 dossiers** envoyés en décembre 2024
- **100% des ESMS** qui accompagnent les personnes âgées formés à l'outil
- **54% des établissements** de santé émetteurs formés à accompagner les usagers dans leurs démarches
- **15% des aidants professionnels** sensibilisés et formés à l'utilisation du module

# OUTILS RÉGIONAUX

## ► PandaLab Pro - Messagerie instantanée sécurisée

2024 a été marquée par la poursuite du déploiement de l'application PandaLab Pro à destination des professionnels de santé, financée par l'ARS.

### Chiffres clés :

● **2 200** utilisateurs actifs au 31 décembre 2024

● Plus de **10 000** messages échangés chaque mois



## ► e-Parcours – Outil numérique de soutien aux parcours de santé

Cet outil régional soutient la coordination des équipes de prise en charge d'un patient autour d'une pathologie. Il est aussi à disposition du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) en charge de l'accompagnement dans toute situation jugée complexe.

Travaux réalisés en 2024 :

- Maintien et évolution des parcours existants
- Renouvellement de l'outil régional à la suite d'un marché, piloté par le GCS TESIS en lien avec les utilisateurs (DAC, CHU, Vigilans), conduisant au choix d'un nouveau prestataire.



## ► Télé-AVC - Prise en charge des AVC en urgence

La solution « SOS AVC » permet le suivi de la prise en charge des AVC en phase aigüe à La Réunion et à Mayotte. En 2024, elle a été déployée au CHOR, au Centre Hospitalier de Mayotte et au CHU Sud.



## ► Dématérialisation des lames d'anatomo-cytopathologie

L'anatomo-cytopathologie, spécialité clé dans le diagnostic des maladies, notamment des cancers, permet d'identifier précisément les affections pour orienter les décisions thérapeutiques. La stratégie nationale de lutte contre le cancer 2021-2030 encourage la numérisation, des lames pour améliorer la qualité des diagnostics et à faciliter les échanges entre professionnels.

À La Réunion, en 2023, le Groupement Hospitalier de Territoire et les professionnels de la pathologie ont sollicité l'ARS pour lancer un projet régional de numérisation des lames d'anatomo-cytopathologie. En réponse, une étude de cadrage a été confiée au GCS TESIS, aboutissant en 2024 au dépôt d'une demande de financement FEDER pour la création d'une **plateforme régionale de télépathologie au CHU de La Réunion**.

## ► Panorama - Partage des dossiers d'imagerie médicale

Cet outil régional permet aux professionnels de santé de partager et consulter les examens d'imagerie réalisés sur le territoire. En 2024, les travaux ont porté sur la préparation de la transition vers une nouvelle solution, choisie en concertation avec les opérateurs d'imagerie.

### Chiffres clés :

● **3,4** millions d'examens archivés depuis 2021

● + de **750 000** examens archivés en 2024

## ► Portail d'information à destination des professionnels de santé réunionnais

Dans le cadre du Conseil National de la Refondation en Santé, l'ARS La Réunion a organisé 4 consultations citoyennes en 2022 et 2023. Un des besoins exprimés a été la création d'un portail d'information dédié aux professionnels de santé.

L'année 2024 a été consacrée à la poursuite du cadrage du projet. Ce portail deviendra un **point d'entrée unique** pour les professionnels de santé et du médico-social à La Réunion, afin de faciliter l'accès aux informations nécessaires à leur exercice.

## ► Répertoire de l'Offre et des Ressources (ROR)

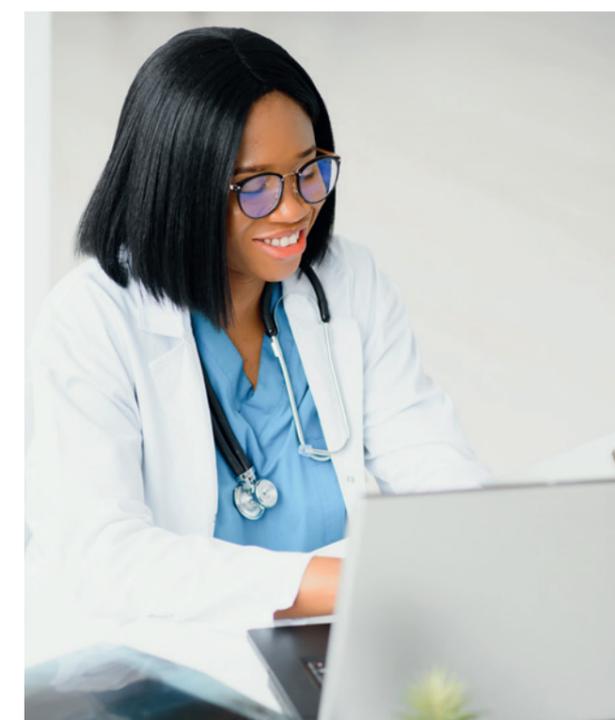
Depuis 2023, le ROR national unique sert de base aux outils numériques, comme sante.fr ou Via Trajectoire, pour orienter les patients, en recensant l'offre de soins des professionnels de santé (libéraux, établissements et services de santé et médico-sociaux).

En 2024, plusieurs actions ont été menées pour renforcer son intégration :

- Poursuite du peuplement du ROR avec l'offre de santé régionale
- Préparation de la bascule vers le ROR national, en assurant une transition fluide pour les professionnels et les outils numériques.
- Sensibilisation de l'ensemble des acteurs locaux sur le ROR et son évolution.

## ► Dossier Transfusionnel Régional

Le Dossier Transfusionnel Régional (DTR) permet de suivre et sécuriser chaque étape des transfusions sanguines à La Réunion. Il centralise les informations utiles (analyses, historique...) à travers un dossier transfusionnel régional par patient et les rend accessibles aux professionnels de santé, et permettant de sécuriser la gestion des dépôts de sang et les actes de transfusion. En 2024, les travaux se sont concentrés sur la construction de trajectoires menant au déploiement du DTR dans les établissements encore non raccordés.



## e-Nov 2024 : une journée dédiée à la e-santé et à la cybersécurité

Le 21 novembre 2024, la 3<sup>ème</sup> édition d'e-Nov a réuni près de **250 professionnels de santé**, acteurs du médico-social et experts du numérique au Port, autour de la e-santé et de la cybersécurité.

La journée a été rythmée par 9 conférences et 20 intervenants nationaux et régionaux abordant des thèmes variés : cybersécurité, responsabilité populationnelle, IA dans la santé ou usages de Mon espace santé.



# OBSERVATIONS DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION



## Les études poursuivies ou lancées en 2024

### ► Enquête auprès des étudiants paramédicaux et en maïeutique diplômés 2023

Enquête conduite par l'ARS, en partenariat avec les écoles et instituts de formation, auprès des étudiants paramédicaux et en maïeutique diplômés à La Réunion en 2023.

**Objectif :** connaître le parcours professionnel des diplômés après l'obtention de leur diplôme, puis à 6 mois, à 12 mois et à 18 mois.

**Calendrier :** collecte des données en 2023, analyse en 2024, publication en 2025.

### ► Enquête auprès des étudiants paramédicaux et en maïeutique diplômés 2024

Renouvellement de l'enquête auprès des étudiants paramédicaux et en maïeutique pour les diplômés de 2024.

**Calendrier :** collecte des données en 2024, analyse en 2025, publication début 2026

### ► Enquête auprès des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA 2023)

La DREES réalise tous les 4 ans une enquête auprès des structures d'hébergement pour personnes âgées en collaboration avec les ARS qui se chargent du suivi de l'enquête et de l'analyse des résultats.

**Objectif :** mieux connaître l'activité de ces établissements, les caractéristiques du personnel et des personnes accueillies en EHPA et EHPAD.

**Calendrier :** enquête au 1<sup>er</sup> semestre 2024, analyses en 2026.

### ► Parcours et dépistage des cancers

Élaboration d'une étude de parcours du patient atteint de cancer du sein, du colon, du col de l'utérus ou de l'estomac.

**Objectif :** comprendre et observer l'articulation du parcours en 3 temps (dépistage, diagnostic et traitement).

**Calendrier :** publication en 2025.

## Les études publiées en 2024

### ► Enquête de couverture vaccinale à La Réunion en 2022 (novembre 2024)

Publication des résultats de l'enquête régionale de couverture vaccinale, menée en 2022 par l'ARS La Réunion et Santé publique France auprès de la population réunionnaise, avec l'appui de la Croix Rouge.

#### Objectifs :

- Évaluer le taux de couverture des enfants (notamment ceux nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 11 vaccins obligatoires), des adolescents ainsi que des jeunes adultes.
- Adapter et renforcer la stratégie vaccinale en faveur des publics cibles.

### ► Corpulence des enfants en classe de 6<sup>ème</sup> à La Réunion - année scolaire 2022/2023 (février 2024)

Publication des résultats de l'étude conjointe ARS / Académie de La Réunion menée auprès de 1 700 élèves sur la corpulence des enfants en classe de 6<sup>ème</sup> à La Réunion. On constate une surcharge pondérale encore bien présente chez les enfants, même s'il est observé une stabilité du taux de surpoids et d'obésité par rapport à la précédente enquête de 2011-2012.

#### Ces résultats permettent de :

- Compléter les données existantes de prévalence de l'obésité
- Actualiser la précédente enquête ARS/Rectorat Réunion de 2011-2012
- Améliorer la connaissance de la corpulence de la population selon l'âge
- Ajuster les dispositifs du territoire visant à dépister et accompagner les enfants présentant un surpoids ou une obésité.

# PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ LA RÉUNION 2023-2033



Fruit d'une large concertation, le Projet Régional de Santé La Réunion 2023-2033, adopté en octobre 2023 porte l'ambition d'améliorer la santé des Réunionnais. Construit autour de 15 priorités de santé, il fixe les objectifs de la politique de santé à La Réunion pour les 10 prochaines années. L'année 2024 constitue la première année de mise en œuvre du PRS. Afin d'en garantir l'effectivité, l'ARS La Réunion a adopté une démarche reposant sur des feuilles de route annuelles des actions à mener.

# COMITÉ DE SUIVI ET PRIORITÉS 2024-2025



## Installation des comités de suivi PRS

Afin de garantir la mise en œuvre du PRS, l'ARS La Réunion a adopté une démarche reposant sur des feuilles de route annuelles. Pour chacune des thématiques prioritaires, l'ARS a installé début 2024 des comités de suivi réunissant acteurs locaux de la santé, représentants des usagers et institutions partenaires.

Leurs missions :

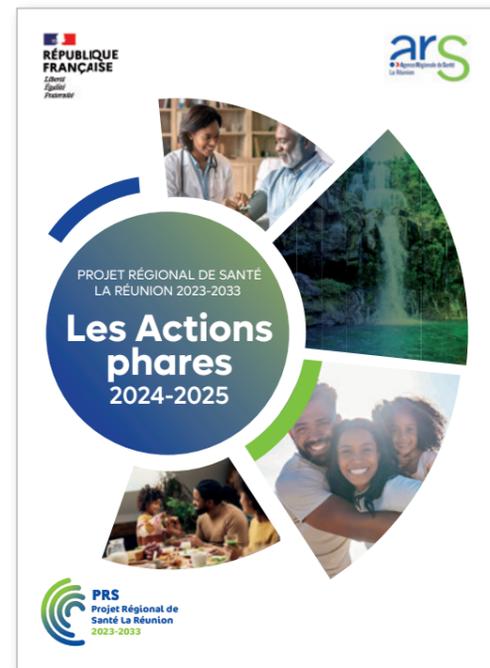
- s'accorder sur la programmation des actions à mener
- partager l'état d'avancement des actions programmées
- identifier les freins et actualiser si besoin les feuilles de route.

Cette démarche participative, prenant en compte la réalité du territoire, permet de garantir la traduction concrète de la politique de santé dans le quotidien des Réunionnais et des acteurs de santé.

## Actions phares du PRS 2024-2025

Au terme des travaux des premiers comités de suivi organisés, l'ARS a construit les premières feuilles de route du PRS pour 2024-2025 qui traduisent les actions à engager sur ces deux prochaines années.

Le 12 septembre 2024, lors d'une conférence de presse, l'ARS La Réunion a dévoilé les actions phares du Projet Régional de Santé La Réunion 2024-2025, qui ont été préalablement présentées aux élus du territoire lors d'un comité réuni en janvier 2024.



La santé nutritionnelle



La santé mentale



Les conduites addictives



La démocratie en santé



La prévention dans le quotidien des Réunionnais



Un environnement favorable à la santé



La qualité de vie et la santé des personnes vivant avec un handicap



Des parcours de santé coordonnés et accessibles



La qualité de vie et la santé des personnes âgées



La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé



Les compétences et ressources humaines en santé



La santé de la mère et de l'enfant



La santé de la femme



Le numérique au service de la santé



La veille et la surveillance sanitaire et la réponse aux situations exceptionnelles

**Les priorités de santé des 10 prochaines années pour La Réunion**

# INSTANCES TERRITORIALES DE CONCERTATION EN SANTÉ

Pour la mise en œuvre du PRS, l'ARS a installé, du 7 au 28 novembre 2024, des Instances Territoriales de Concertation en Santé (ITCS) sur chacune des microrégions de l'île (Nord, Sud, Est, Ouest). Afin de renforcer l'ancrage territorial de la politique de santé et la participation des acteurs locaux, ces nouveaux espaces de concertation et de co-construction, qui réunissent professionnels et opérateurs de santé, usagers, élus et institutions partenaires de chaque territoire, visent à faire émerger des projets de santé concrets et opérationnels, à construire à l'échelle de chaque territoire en conformité avec les orientations du Projet Régional de Santé pour répondre aux défis sanitaires locaux. Les ITCS reposent sur une démarche participative et volontaire, et sont l'expression de la démocratie en santé, suivant deux impératifs : rapprocher l'action publique des territoires, associer les acteurs locaux à la définition et mise en œuvre de l'action publique. Les projets issus de ces instances seront mis en œuvre à partir de 2025 avec le soutien de l'ARS.



28 novembre 2024

## PROJETS À CONSTRUIRE

- Déploiement d'un dispositif d'intervention précoce auprès des jeunes avec des risques d'addictions
- Renforcement de l'accompagnement médico-social en faveur de l'inclusion scolaire
- Création d'un parcours de prévention et de prise en charge ville-hôpital pour les complications podologiques et ophtalmologiques chez les patients diabétiques



18 novembre 2024

## PROJETS À CONSTRUIRE

- Révision de l'équipement et de la couverture sanitaire de Mafate
- Accès aux soins des personnes vivant avec un handicap
- Création d'un bus santé

### ITCS NORD

*Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne*

### ITCS EST

*Saint-André, Bras-Panon, Salazie, Saint-Benoît, Plaine des palmistes et Sainte-Rose*



7 novembre 2024

## PROJETS À CONSTRUIRE

- Création d'un bus santé
- Création d'un parcours de prévention et de prise en charge ville-hôpital pour les complications podologiques et ophtalmologiques chez les patients diabétiques
- Création d'un parcours de suivi pour les femmes enceintes présentant des vulnérabilités médico-psychosociales
- Création d'une Maison des Adolescents



### ITCS OUEST

*La Possession, Le Port, Saint-Leu, Saint-Paul et Trois Bassins*

### ITCS SUD

*Les Avirons, Cilaos, Entre Deux, Étang Salé, Petite-Ile, Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Philippe, Saint-Pierre, Le Tampon*



25 novembre 2024

## PROJETS À CONSTRUIRE

- Déploiement du dispositif d'intervention précoce auprès des jeunes avec des risques d'addictions
- Création d'un bus santé
- Déploiement du programme



## ARS LA RÉUNION

2 bis, Avenue Georges Brassens  
CS 61002 - 97743 Saint Denis  
Cedex 9

 02 62 97 90 00

 [www.lareunion.ars.sante.fr](http://www.lareunion.ars.sante.fr)

Retrouvez-nous sur :  



24



*Votre santé*  
*nout l'ambition*